

La question du Sahara dans la dynamique géopolitique du Maghreb

Antoni Segura I Mas

La décolonisation du Sahara occidental s'est mal réalisée, tardivement et dans une période des plus délicates de la politique intérieure espagnole. C'est le jour de la mort du dictateur Franco, le 20 novembre 1975, que la «Loi de décolonisation du Sahara» qui officialisait l'accord tripartite du 14 novembre est publiée dans le Bulletin Officiel Espagnol (BOE).

En outre, comme le stipulait l'article 2 de l'accord, l'Espagne rapatriait ses troupes et céda l'administration du territoire au Maroc et à la Mauritanie. Le 22 novembre se mettait en place l'administration tripartite avec la nomination des gouverneurs adjoints, Ahmed Bensuda pour le Maroc et Abdallah Uld Cheij pour la Mauritanie. Au cours des deux mois suivants, les FAR (Forces armées royales marocaines) occupèrent les principales villes (le 28 novembre, Smara ; le 11 décembre, El Aaioun ; le 11 janvier, Villa Cisneros — Dakkla) et l'armée mauritanienne affronta les forces du Front Polisario qui tentaient de prendre position dans le Sud (La Güera, Tichla, Auserd, El Aargoub). Dans le même temps, le Comité international de la Croix-Rouge dénonçait la pénible marche entreprise par des milliers de Sahraouis à travers le désert jusqu'aux camps de réfugiés qui s'étaient créés dans la région de Tindouf, en Algérie. Fin février, après les actions de harcèlement de l'aviation marocaine contre les campements situés à l'intérieur du Sahara occidental (Guelta, Oum Dreïga), on comptabilisait déjà près de 50 000 réfugiés à Tindouf. Parallèlement, le 4 décembre, l'Assemblée générale des Nations Unies approuvait deux projets de résolutions opposées qui se concrétisèrent par la résolution 2458 A et B dans laquelle, d'une part l'organisa-

tion «prend note de l'accord tripartite signé à Madrid le 14 novembre» et demande «à l'administration provisoire qu'elle adopte toutes les mesures nécessaires pour garantir à toutes les populations sahariennes originaires du Territoire qu'elles puissent exercer leur droit inaliénable à la libre détermination au travers d'élections librement organisées avec le concours d'un représentant des Nations Unies désigné par le Secrétaire Général» et, d'autre part, il est demandé au gouvernement espagnol qu'il «... adopte immédiatement toutes les mesures nécessaires, en accord avec toutes les parties impliquées et intéressées, de manière à ce que tous les Sahariens originaires du Territoire puissent exercer pleinement et librement, sous la supervision des Nations Unies, leur droit inaliénable à la libre détermination».

Le 26 février 1976, le gouvernement espagnol mit fin unilatéralement à ses responsabilités au Sahara et, dans la nuit du 27, le Conseil National Provisoire Sahraoui et les dirigeants du Front Polisario, réunis dans les environs de Bir Lahl', proclamèrent la «naissance d'un Etat libre, indépendant et souverain, régi par un système national démocratique, arabe d'orientation unioniste, progressiste et de religion musulmane, dénommée République arabe sahraouie démocratique». Ainsi s'officialisait la naissance d'un conflit qui allait empoisonner les relations intermaghrébines et faire s'affronter entre eux les principaux pays de la région.

Conflit de souveraineté

La difficile résolution du conflit du Sahara occidental est due à sa triple composante : un conflit de souveraineté, un conflit lié à la lutte pour l'hégémonie du Maghreb et un conflit typique de l'époque de la guerre froide. Comme conflit de souveraineté, au-delà des raisons historiques et politiques avancées par chacune des parties, il est difficile de trouver un point d'accord dans la mesure où tant le Maroc que la RASD (République arabe sahraouie et démocratique) revendiquent un même territoire. Dans les expériences antérieures de décolonisation, les tribus nomades de la région du Sahara occidental furent incorporées aux nouveaux Etats (Algérie, Mauritanie, Mali) sans trop de difficultés d'intégration, dans un premier temps pour le moins. A la fin des années 50, plusieurs éléments semblent indiquer que l'avenir de la colonie espagnole se trouve dans son incorporation au Maroc : premièrement, en juin 1956, Allal el-Fassi, dans un discours prononcé à Tanger, expose sa revendication du grand Maroc qui, peu après, sera reprise par la Couronne ; le second point est l'ouverture à El Aaïoun et à Villa Cisneros de bureaux de l'*Istiqlal* sans opposition apparente de la part des autori-

tés coloniales espagnoles; troisièmement, le 14 octobre 1957, a lieu la première revendication marocaine officielle sur le Sahara occidental aux Nations Unies (le ministre Filali intervient pour rappeler que la Mauritanie, Ifni et le Sahara espagnol ne sont pas des territoires non-autonomes qu'il faudrait décoloniser mais que ce sont des territoires qui font partie du Maroc); le quatrième facteur est la participation de nombreux membres des tribus sahraouies (Izarguien, Ouled, Delim, Arosien, Ouled Tidrarin, Ma El Aïnin, Filala, Toubalt, Moyat, Foïcar, Aït Moussa O. Aali, Aït Lahsen, Yaggout et diverses fractions des Reguibat) et de la région du Draa (Aït Ousa entre autres) dans les bandes qui entreprirent le soulèvement de 1957-58 au Sahara occidental ; cinquièmement, le discours que Mohamed V prononce dans l'oasis de M'Hamid où, s'adressant aux Reguibat, aux Tekna, aux Ouled Delim, aux Chinguetti et à d'autres tribus sahraouies, il confirme que : *«Nous proclamons solennellement que Nous poursuivrons Notre action pour le retour de Notre Sahara dans le cadre du respect de nos droits historiques et conformément à la volonté de ses habitants»* ; sixième et dernier point, en avril 1958, l'Espagne abandonne au Maroc la zone sud du Protectorat, c'est-à-dire, la région de Tarfaya (la zone limitée par l'oued Draa et le parallèle 27 degrés 40' de latitude nord) qui, par bien des aspects (c'est la région d'origine des Reguibat), peut être considérée comme saharienne.

Lutte pour l'hégémonie du Maghreb

Les événements de 1957-58, la politique coloniale intéressée des Espagnols qui souligne l'identité sahraouie en l'opposant à la marocaine, la politique annexionniste du Parti de l'*Istiqlal* et, surtout, l'expérience du traitement des nomades du Sahara par le nouvel Etat post-colonial, centraliste et homogénéisateur, contribuèrent à convertir le «fait différentiel» en un «sentiment national» tant en Mauritanie que dans le Sahara occidental. Ce sentiment national va même se développer au sein de quelques-uns des chefs de bandes sahraouies qui, avant la réponse militaire hispano-française (opération Ecouvillon et «Teide»), s'étaient réfugiés au Maroc. La première manifestation de cette irréversible rupture fut le soulèvement des Reguibat dans la région de Tan-Tan et Tarfaya en décembre 1958. Selon Francisco Villar, *«le mal-être de la population sahraouie de Tarfaya, qui se considère abandonnée par les autorités marocaines, sera pour la suite l'élément dominant dans la région. Il n'est pas surprenant que quelques-uns des fondateurs et principales figures dirigeantes du Front Polisario soient des Saharouis originaires de Tarfaya»*. En somme, le

Sahara occidental mettra aux prises, dès 1975, le Maroc et le Front Polisario, et sera un élément potentiellement destabilisateur du Maghreb occidental.

Au milieu des années 70, les dirigeants maghrébins utiliseront, avec des fortunes diverses, le conflit du Sahara occidental pour consolider leurs Etats et leurs institutions ainsi que pour détourner l'attention de leurs populations des problèmes internes, qu'ils soient politiques, sociaux ou économiques.

La revendication de la «marocanité» du Sahara servira à Hassan II pour dépolitiser l'armée (qui avait planifié deux attentats contre sa personne en 1971 et 1972) et l'éloigner des centres de décision politique en stationnant les forces les mieux préparées, d'une part, à la frontière avec la puissance coloniale espagnole et, d'autre part, dès la signature de l'accord tripartite de Madrid, dans le Sahara occidental. De plus, l'organisation de la Marche Verte (novembre 1975) et l'occupation du territoire contribuèrent à faire oublier les graves déficiences constitutionnelles et à désactiver les critiques de l'opposition contre la Couronne de même qu'elles raffermirent la cohésion de l'opinion publique marocaine autour de la figure du monarque.

Avec la participation à l'accord tripartite de Madrid, Ould Daddah essaie de consolider une fragile identité nationale mauritanienne (le pays vit scindé entre la tradition culturelle et politique de la population arabo-berbère, les anciens nomades et les *haratines*, et la population noire sédentaire du Sud) et, dans le même temps, d'intercaler un territoire étendu entre la Mauritanie et la nouvelle frontière sud du Maroc, où étaient toujours fraîches les prétentions annexionistes des années 70 (Rabat maintint ses revendications sur la Mauritanie jusqu'en 1969, année au cours de laquelle il reconnut le nouvel Etat et accepta l'échange d'ambassadeurs). La conséquence directe fut que Ould Daddah dut faire face aux actions du Front Polisario qui attaqua à plusieurs occasions Nouakchott avec une armée dépourvue de ressources humaines et matérielles. La guerre augmenta les dépenses de défense (les effectifs de l'armée passèrent de 2 000 à 18 000 hommes entre 1975 et 1977 et représentaient 60% du budget national à un moment où les actions du Front Polisario faisaient diminuer les exportations de minerai de fer) et permit l'intervention militaire du Maroc (avec plus de 6 000 hommes stationnés dans les zones économiquement vitales du pays) et de la France. Elle généra également un malaise social croissant, tant au sein de la population arabo-berbère qui, à cause de ses relations tribales, sympatisait avec les Sahraouis que parmi la population noire qui craignait qu'une victoi-

re du Polisario en Mauritanie ne renforce l'hégémonie arabo-berbère. En juillet 1978, un coup d'Etat met fin à la guerre. En août 1979, le nouveau président, Mohamed Juna Ould Haïdalla, de la tribu des Arosien et originaire du Sahara occidental, signe un accord de paix avec le Front Polisario par lequel il renonce aux territoires du sud du Sahara et met ainsi fin à sa participation au conflit. En 1984, le malaise du secteur majoritaire au sein du Comité militaire de résurgence nationale (CMRN) causé par la politique de Haïdalla et la peur de représailles marocaines à la reconnaissance de la RASD provoquent un nouveau coup d'Etat. Cette même année, il va se produire un incident institutionnel international encore plus important lié à la question de la souveraineté: la sortie du Maroc de l'OUA en raison du retour de la RASD au sein de l'organisation.

L'Algérie de Boumédiène qui s'est autoproclamée bastion de la lutte anti-impérialiste et de la révolution du Tiers-Monde doit nécessairement appuyer le Front Polisario. D'une part pour préserver une certaine cohérence idéologique, et, d'autre part, pour rester fidèle aux principes révolutionnaires qui légitiment le régime du Front de Libération National (FLN). Ce dernier, en effet, a connu diverses dissensions depuis l'indépendance (Boudiaf, Aït Ahmed, déposition de Ben Bella) et commence à être timidement contesté par une partie de ses vieux militants, certains secteurs religieux très sensibles aux thèmes de la distribution comme biens publics des terres habous et de la disparition des écoles coraniques. En outre, Boumédiène doit satisfaire les secteurs de l'armée qui l'ont appuyé et qui n'ont pas oublié la défaite de 1963 face au Maroc. Le conflit du Sahara servira également le régime, dans une mesure moindre que dans le cas du Maroc, pour obtenir un consensus entre les élites politiques, l'armée et une majorité de la population sur la question d'un régime à parti unique et la construction d'un socialisme conformément à la Constitution de 1976.

Conflit dérivé de la Guerre froide

Le conflit du Sahara occidental a impliqué tous les pays voisins qui l'ont utilisé avec des finalités de politique intérieure et pour résoudre des querelles régionales. Ainsi, pendant de nombreuses années, il n'a pas été facile de distinguer le conflit pour l'hégémonie régionale du conflit dérivé de la Guerre froide. Dans les antécédents du premier, il faut mentionner la méfiance des dirigeants algériens face à l'expansionnisme

marocain, un soupçon né du peu de révolte du Maroc à l'encontre de la présence coloniale française en Algérie après 1956. Cette attitude a été considérée comme une trahison des objectifs du Comité pour la Libération du Maghreb Arabe (qui s'est réuni au Caire en 1947 et auquel participa Allal al-Fassi), une trahison née des revendications du Maroc sur Colomb-Béchar, Tindouf et les régions adjacentes, une trahison de la résolution défavorable relative à la Guerre des Sables de 1963. Pourtant, à cette date, l'Algérie défend toujours la «marocanité» du Sahara et accuse Rabat de «ne pas lutter pour récupérer les territoires occupés par l'Espagne» et, en 1972, elle s'engage même à appuyer les revendications du Maroc sur le Sahara en échange d'un accord sur la délimitation définitive de la frontière entre les deux pays et à constituer une entreprise mixte pour l'exploitation du gisement de fer de Ghar Jbilat et l'exportation du minerai par Tarfaya.

On va assister à un changement de l'attitude algérienne à partir du milieu des années 70 ; Boumédiène, leader indiscuté du Mouvement des non-alignés, rêve de faire de l'Algérie la grande puissance du Maghreb. Pour cela, il doit isoler le Maroc et, si possible, obtenir une voie d'accès à l'Atlantique pour l'exportation des réserves minérales du sud-ouest du pays. La logique de la Guerre froide pousse dans la même direction dans la mesure où Rabat et Alger sont les représentants clefs des deux grandes puissances au Maghreb. D'un côté l'émergence d'un nationalisme balbutiant au Sahara occidental permet aux dirigeants du FLN d'élaborer une stratégie sur la question du Sahara qui se base sur trois principes : 1. l'Algérie n'a aucune prétention au Sahara occidental ; 2. l'Algérie est une partie intéressée par le problème ; 3. l'autodétermination est la voie la plus sûre pour décoloniser le Sahara. En outre, comme signalé précédemment, la revendication du Sahara contribue à rétablir la confiance vis-à-vis du système politique marocain fragilisé après les deux tentatives d'attentats (1971 — 1972), provoque un consensus unanime qui légitime les institutions de la Couronne et la figure du roi, éloigne l'armée de la Cour et garantit à Rabat la primauté dans la production et l'exportation des phosphates.

Un boulet pour l'unité arabe

Le Sahara occidental devient ainsi le terrain sur lequel, au cours des années suivantes, va se jouer l'hégémonie du Maghreb et la confrontation Est-Ouest. A cet époque, on est en présence d'un contentieux sans solution. Une issue favorable au Front Polisario (et à l'Algérie) suppose

un Maroc isolé du reste du Maghreb et encerclé par la mer et les régimes alliés de l'Algérie et du Sahara occidental ; une solution favorable à Rabat signifie la fin des prétentions d'hégémonie de l'Algérie qui, en outre se dispute avec la Libye pour le leadership idéologique du Front Polisario, Kadhafi ayant été le premier chef d'Etat à appuyer militairement et financièrement le mouvement indépendantiste. C'est pour cela que, au milieu des années 70, Boumédiène offre au leader libyen une action commune dans le conflit que ce dernier refusera. La position libyenne ne favorise pas non plus une quelconque résolution du conflit étant donné que, d'une part, elle est opposée à la création d'«entités mineures» (une balkanisation du Maghreb) qui compliqueraient le processus d'unité arabe et maghrébine que postule avec tant de ferveur Kadhafi (en 1974 la tentative d'union entre la Libye et la Tunisie avait déjà été un échec) et que de l'autre, elle appuie le Front Polisario en tant que peuple luttant pour sa libération et considère comme son devoir de *«participer à la construction du futur politique du Sahara. En d'autres termes, la Libye est en faveur de la répartition, mais en tenant compte du Front Polisario: la quadrature du cercle»*. La Mauritanie, pour terminer, défend, comme nous l'avons vu, ses propres intérêts dans le conflit et Bourguiba est favorable à la division du Sahara entre les Marocains et les Mauritaniens dès lors qu'il considère qu'il est impossible d'appliquer l'autodétermination à un territoire aussi vaste et peuplé par quelques milliers de nomades. Le président de la Tunisie, pays du Maghreb le moins affecté par le conflit du Sahara, s'aligne ainsi avec les thèses marocaines affirmant qu'un Etat sahraoui n'est pas viable et que l'autodétermination sollicitée par l'ONU comporterait de graves risques pour la stabilité de l'Afrique du Nord. En définitive, après les premiers affrontements, qui furent à deux doigts de se transformer en un conflit international (entre les 27 et 29 janvier de 1976, à Amgala — à l'est de Bu Cra et au sud de Smara — s'affrontèrent des troupes marocaines et des troupes algériennes qui prêtèrent leur soutien aux combattants du Front Polisario), la guerre, avec des alternatives diverses, consolide le statu quo en vigueur depuis février 1976 : la majeure partie du territoire contrôlée par le Maroc (et jusqu'en 1979 par la Mauritanie), une étroite frange aux mains du Front Polisario et la population sahraouie déplacée résidant dans les camps de réfugiés de Tindouf.

Le conflit embarrasse et conditionne les relations intermaghrébines en empêchant le processus d'unification du Maghreb. En 1976, la reconnaissance de la RASD par l'Algérie provoqua la rupture des relations diplomatiques avec le Maroc et la Mauritanie. Avec Nouakchott, celles-

ci se rétablirent en août 1979 lorsque la Mauritanie mit un terme à sa participation à la guerre. Avec Rabat, il fallut attendre jusqu'au mois de juillet 1988 (après les deux rencontres préalables entre Hassan II et Chadli Benjedid en 1983 et 1987), année au cours de laquelle le Maroc et le Front Polisario acceptèrent le Plan de paix de l'ONU qui prévoyait un cessez-le-feu et l'organisation d'un référendum sur la libre détermination. Au cours de ces années, les politiques extérieures maghrébines d'Alger et de Rabat s'efforcent, apparemment, d'obtenir le maximum d'appuis à leur cause respective et d'isoler l'autre. La première victime de cette dispute fut le Comité Permanent Consultatif du Maghreb, créé en 1964 qui, à partir de 1973, connut une stagnation due au désaccord entre Rabat et Alger sur la nomination du nouveau premier secrétaire et du personnel administratif. Finalement, ce Comité fut totalement paralysé en 1975 lorsque la Libye abandonna le Comité et que l'Algérie n'assista plus aux réunions. En 1983, l'Algérie et la Tunisie signèrent un traité de fraternité auquel adhéra, un an plus tard, la Mauritanie. Ce fut la tentative la plus sérieuse d'isoler diplomatiquement Rabat. La réponse du Maroc fut surprenante et prit la forme de la signature avec la Libye d'un traité d'union arabo-africaine dans lequel Kadhafi annonçait la cessation de son soutien au Front Polisario. Logiquement, l'union ne put durer et, en 1986, Hassan II dénonça unilatéralement le traité. Dès lors, l'Algérie commença à se rapprocher de la Libye en relançant l'idée d'un grand Maghreb tout en marginalisant le Maroc.

Au-delà des apparences formelles, la réforme politique et économique entreprise par Chadli Benjedid eut des répercussions directes sur l'appui apporté jusqu'alors par l'Algérie au Front Polisario. Tout d'abord, la privatisation progressive de l'économie algérienne et celle des transports en particulier renchérit le coût du transfert de l'aide jusqu'au campement de Tindouf, surtout après la disparition définitive, en 1992, de l'entreprise étatique qui se chargeait du trajet. Ensuite, entre 1980 et 1984, Benjedid décida de se débarrasser progressivement de l'entourage de Boumédiène, Mohamed Salah Yahiaoui en particulier, de Abdelaziz Bouteflika et du clan d'Oujda, au sein duquel le Front Polisario comptait les principaux défenseurs de sa cause. A partir de 1984, ce fut au tour de l'armée de subir les effets de la restructuration pour répondre aux exigences de la nouvelle politique de défense qui passe par une croissance des achats aux Etats-Unis et à la France au détriment de l'URSS qui, au cours de l'ère Boumédiène, avait fourni plus de 80% de l'armement, et par quelques nouveaux projets défensifs pas directement liés au conflit

du Sahara ni à un supposé danger en provenance du Maroc. La réorganisation de l'armée se produisit après la première rencontre entre Hassan II et Chadli Benjedid et, malgré les moments difficiles que connaissent encore les relations entre les deux pays, la confluence d'intérêts commença à prendre corps dans l'entourage de Benjedid à partir du milieu de la décennie 80. La nouvelle politique économique algérienne favorisait un rapprochement avec le Maroc étant donné que, dans le futur, l'exploitation de certaines ressources exigerait la collaboration des deux pays, comme par exemple dans le cas du gasoduc Maghreb-Europe qui, depuis le mois de novembre 1996, achemine le pétrole des gisements algériens en Europe.

En 1986, l'adhésion de l'Espagne et du Portugal à la CEE obligea les pays maghrébins à articuler leurs intérêts au sein d'un organisme unitaire. Le grand Maghreb n'était plus seulement le rêve d'Alger, il devenait une nécessité impérieuse pour le Maroc et la Tunisie dont les exportations pouvaient ressentir les effets négatifs consécutifs à l'entrée des deux nouveaux membres de la CEE. Certains leaders politiques commençaient à considérer que le conflit du Sahara était un obstacle sérieux à la construction de l'unité maghrébine (Kadhafi). De fait, depuis 1975, le conflit du Sahara occidental a provoqué l'affrontement des deux principaux pays du Maghreb dont les relations ne se sont améliorées qu'en fonction des politiques extérieures d'Alger et de Rabat. Le plus grave est que tout ceci a empêché le développement des échanges à l'intérieur de la région, condition indispensable pour consolider un marché capable d'être compétitif avec la nouvelle CEE des douze, ainsi que l'amélioration des relations politiques.

Le facteur temps a joué en faveur du Maroc

A la fin des années 80, l'évolution internationale (le prélude à la chute du communisme en Europe centrale), les difficultés économiques croissantes suite à l'ultime crise mondiale — aggravée par la chute des prix du pétrole et des phosphates —, la déstabilisation potentielle qui menaçait les pays du Maghreb dans la mesure où les plans d'ajustement recommandés par le FMI provoquaient des réactions sociales massives et favorisaient la recrudescence de discours islamistes (spécialement en Algérie) et les non moins importantes complications pour accéder de façon compétitive aux marchés de la CEE recommandaient vivement que soit réactivé le processus d'unification du Maghreb. Le conflit du Sahara occidental, qui fut la cause d'un incident diplomatique lors de la

réunion de Zéralda (en juin 1988), devenait un poids gênant pour cette union. L'acceptation de la part du Maroc et du Front Polisario du Plan de paix des Nations Unies s'inscrit dans ce contexte. Ce plan permettait de transférer à un organisme international les responsabilités de la résolution du conflit, ce qui rendait envisageable un rapprochement entre Rabat et Alger et facilitait le processus d'unification du Maghreb.

Le traité de l'Union du Maghreb Arabe qui fut signé à Marrakech au mois de février 1989 n'incluait évidemment aucune référence au conflit du Sahara occidental. Il mettait en évidence le fait que le temps avait joué en faveur de Rabat et que, malgré les apparentes victoires diplomatiques de la RASD (son retour au sein de l'OUA et la sortie simultanée du Maroc de cette même organisation), les diverses rencontres et négociations tenues au cours des années 80 avaient contribué à modifier de manière substantielle les données du conflit du Sahara en faveur du Maroc. D'une part, Rabat annonça lors du Congrès de l'OUA de Nairobi (juin 1981) son acceptation d'un «référendum contrôlé» pour confirmer l'appartenance du Sahara au Maroc (un pas en avant qui permettait à Rabat de gagner du temps et, surtout, de dévier les regards des importants investissements réalisés dans les provinces sahariennes dans le but de convaincre les Saharais qui n'avaient pas abandonné le territoire), d'autre part, la position algérienne subit, avec Benjedid, une subtile modification ; on affirmait toujours la volonté de continuer à fournir l'aide nécessaire au Front Polisario jusqu'à ce que ses droits légitimes soient reconnus, mais, et c'est là qu'apparaissait la subtilité, ses droits ne consistaient plus à l'obtention de l'indépendance mais à l'organisation d'un référendum au cours duquel les Saharais pourraient exprimer librement leur volonté. Enfin, le refus d'Alger de remplacer le Front Polisario dans les négociations (Rabat a toujours essayé de convertir le conflit du Sahara en un thème bilatéral entre l'Algérie et le Maroc, alors qu'Alger a toujours maintenu que l'unique interlocuteur valable était le Front Polisario) et le refus de Rabat de le reconnaître comme interlocuteur constituaient une reconnaissance de son existence et de son combat, mais, dans le même temps, l'obligeaient à maintenir une négociation sans autres appuis que ceux qui provenaient de la population exilée à Tindouf.

Années charnières

L'année 1988 fut décisive pour l'avenir du conflit par le fait que tous les espoirs de changements qui avaient été désignés depuis le début de

la décennie prenaient une direction nouvelle. En mai, l'Algérie et le Maroc rétablirent les relations diplomatiques qu'ils avaient interrompues en 1976 à cause du déclenchement du conflit du Sahara. En juillet, une délégation marocaine présidée par un membre de la famille royale rencontra, sous l'instigation du roi Fahd, une représentation saharaoise à Taef (Arabie Saoudite). Le 30 août, le Front Polisario et le Maroc acceptèrent le Plan de paix proposé par le secrétaire général des Nations Unies, Javier Perez de Cuellar, plan qui prenait comme base pour la tenue du référendum de libre détermination le census espagnol de 1974. Peu après, quelques vieux cadres du mouvement saharoui comme Omar Hadrami, l'un des fondateurs du Front, se rendirent au Maroc et accusèrent les dirigeants du Front d'avoir pris en otage de leur politique intransigeante les habitants des camps de Tindouf, où, selon certaines versions, intéressées par ailleurs à justifier une option personnelle d'abandon du mouvement nationaliste, se serait produite une importante révolte qui aurait été durement réprimée. En octobre, les secteurs de l'armée et du FLN opposés à la politique de Benjedid (rapprochement avec le Maroc et acceptation de la résolution du conflit du Sahara négociée à travers l'ONU) organisèrent un mouvement de grève qui échappa rapidement à leur contrôle et envahit les rues. Benjedid réussit à s'imposer et à réaffirmer momentanément son pouvoir mais, dorénavant, sur la scène politique algérienne, il allait falloir compter avec la voix des islamistes qui n'étaient pas favorables à la poursuite du soutien au Front Polisario. Le thème du Sahara se révélera de nouveau décisif dans les dernières années du mandat de Benjedid (obligé de démissionner par le secteur le plus dur des forces armées après la victoire du Front Islamique du Salut — FIS — au premier tour des élections législatives de décembre 1991) et fut utilisé par ses adversaires comme facteur de délégitimation du président et de sa réforme politique, sociale et économique. Finalement, en janvier 1989, Hassan II reçut une délégation du Front Polisario dans son palais de Marrakech. La rencontre n'eut pas de résultat tangible et fut interprétée de manière différente par les deux parties (un échec pour le Polisario, une rénovation de la *Bey'a* pour Hassan II) ; mais, en politique internationale cela fut considéré comme un geste de bonne volonté du monarque qui facilita la visite de Chadli Benjedid au Maroc (du 6 au 8 décembre) et, surtout, prépara la signature du Traité de l'Union du Maghreb Arabe le 17 février à Marrakech.

Plan de paix des Nations Unies

La déroute du communisme en Europe de l'Est mit un terme au système bipolaire et désactiva les derniers conflits issus de la Guerre froide. En septembre 1991, une trêve fut imposée dans la guerre du Sahara occidental et la résolution du conflit conditionnée à l'application du Plan de paix proposé par l'ONU. La réalisation d'un référendum sur la libre détermination sous l'auspice de l'ONU constituait une solution acceptable et honorable pour les secteurs de l'armée algérienne qui, depuis l'époque Boumédienne, appuyaient la cause saharouie. La situation politique, sociale et économique du Maroc et de l'Algérie des dernières années contribue également à désactiver un conflit qui perdait ainsi une bonne partie de sa composante hégémonique et se réduisait aux dimensions d'une question de souveraineté entre le Maroc et le Front Polisario. Seule la négociation entre les parties et la célébration d'un référendum pour la libre détermination pourrait mettre un terme à ce long litige. Une résolution par l'application du Plan de paix des Nations Unies de 1991 se présentait, désormais, comme la seule possible. Tel fut le chemin, après tant d'années d'efforts, emprunté par les intéressés avec la médiation de James Baker, patronnée, peut-être, par les intérêts des Etats-Unis en Algérie où ils ont, semble-t-il, investi des sommes très importantes dans les gisements d'hydrocarbures du Sahara algérien. Pourtant, si l'on ne réussissait pas à entériner rapidement une solution à ce conflit, celui-ci pouvait se réactiver et menacer à nouveau la stabilité de la région. C'est du moins ce que croyaient l'Algérie et la Mauritanie : *«Au cours des réunions de Nouakchott et d'Alger, les dirigeants des deux pays observateurs confirmèrent à mon envoyé spécial qu'ils étaient spécialement concernés à ce que l'on aboutisse promptement à un règlement du conflit au Sahara occidental comme garantie préalable et fondamentale pour la stabilité et le développement de la région (...) Les autorités algériennes exprimèrent également leur profonde préoccupation sur les effets que pourrait avoir le retrait de la Minurso pour la stabilité de la région. Ils soulignèrent aussi l'importance de ne pas perdre de vue que le conflit était un problème de décolonisation»*. En même temps, que ce soit aux Nations Unies, à Nouakchott et à Alger, depuis plusieurs années, on continuait de solliciter les parties pour qu'elles négocient également les scénarios possibles postérieurs au référendum.

En conclusion, actuellement, le litige paraît se réduire à sa dimension identitaire: la discussion sur la souveraineté du Sahara occidental que se disputent un nationalisme récent — qui n'est pas pour autant moins

légitime — représenté par le Front Polisario, et un nationalisme beaucoup plus ancien et plus structuré — mais par pour autant plus légitime — qui a fait de la «marocanité» du Sahara une question d'Etat et «*un formidable capital de légitimité pour la monarchie*». On peut préciser, pour finir, que les fondements du nationalisme sahraoui se réfèrent à un ordre antérieur à celui des Etats-nations et de la fixation des frontières, celui des grands nomades du Sahara occidental (au sens large, c'est-à-dire le *Trab El-Bidan*, qui incluait l'ex-colonie espagnole mais également les régions adjacentes du Maroc, de la Mauritanie, de l'Algérie et même du Mali), où la solidarité tribale est beaucoup plus fondamentale que la nationalité des réfugiés. Un nationalisme qui ne se limite pas aux Saharais d'origine (originaires de l'ex-colonie espagnole du Sahara occidental) mais qui est capable d'intégrer aussi les membres des tribus sahariennes en provenance des pays voisins. C'est un nouveau rêve impossible, comme celui des temps du cheikh Ma El-Aïnin, celui d'un Etat nomade saharien, un rêve parce qu'il ne reste simplement quasiment plus de nomades, et que, d'autre part, la force et les intérêts des Etats-nations jouent en défaveur de la consolidation d'un nouvel Etat-nation dans le Maghreb et, finalement, parce que les notions mêmes d'Etat et de frontière sont antithétiques au nomadisme et à la solidarité tribale. *

Antoni Segura I Mas est professeur d'histoire contemporaine à l'Université de Barcelone.

* La version initiale de cet article et celles des trois précédents ont été préparées à la suite du séminaire «Réforme politique et élections au Maghreb» organisé par Gema Martín Muñoz à l'Institut universitaire Ortega y Gasset de Madrid les 12 et 13 décembre 1997.

